

d'abord à ceux-ci l'un des captifs qui les avertirait que, pour sauver la vie des deux autres, il fallait qu'ils envoyassent au plus tôt des députés chargés de pleins pouvoirs pour traiter d'un accommodement qui rétablît la tranquillité dans le pays.

Un chef algonquin, se levant, lui répondit qu'il ne pouvait rien refuser à son père, qu'il lui donnerait son prisonnier, et que s'il acceptait des présents c'était uniquement pour essuyer les larmes d'une famille qui avait perdu l'un des siens, que le captif avait été destiné à remplacer ; qu'au reste il serait charmé qu'on pût faire la paix, mais qu'à ses yeux la chose était bien difficile.

M. de Montmagny se tourna ensuite vers les Hurons, " mais l'un d'eux, prenant la parole, lui dit qu'il était guerrier et non point marchand ; qu'il n'était pas sorti de sa bourgade pour trafiquer mais pour faire la guerre ; que ses étoffes et ses chaudières ne le tentaient point ; que s'il avait tant envie de ses prisonniers, il pouvait les prendre, qu'il saurait bien en aller faire d'autres ou périr à la peine, et que si ce malheur lui arrivait, il aurait du moins la consolation de mourir en homme, mais que sa nation dirait qu'Ononthio avait été la cause de sa mort."

Cette réponse embarrassa le gouverneur, mais un autre Huron, qui était chrétien, le tira d'inquiétude : " Ononthio, dit-il, que le discours de mon frère ne t'indispose pas contre nous. Si nous ne pouvons nous résoudre à te remettre nos prisonniers, c'est pour des raisons que tu ne désapprouveras point. Nous nous perdriions d'honneur si nous le faisons : tu ne vois parmi nous aucun ancien ; des jeunes gens tels que nous sommes ne sont pas maîtres de leurs actions, et des guerriers seraient déshonorés, si, au lieu de retourner chez eux avec des captifs, ils y paraissaient avec des marchandises. Toi-même, mon père, que dirais-tu aux soldats qui t'environnent si tu les voyais revenir de la guerre en équipage de marchands ? Le seul désir que tu fais paraître d'avoir nos esclaves, pourrait leur tenir lieu de rançon, mais ce n'est pas à nous qu'il appartient d'en disposer, nos frères les Algonquins ont pu faire ce que tu souhaitais d'eux, parce que ce sont des anciens, qui n'ont à répondre à personne de leur conduite ; n'étant pas retenus par les mêmes motifs que nous, ils n'auraient pu honnêtement te refuser une chose de si peu de conséquence ; nos anciens, quand ils connaîtront tes intentions, en useront de même. Nous désirons tous la paix ; nous entrons dans tes vues, nous les avons même prévues, car nous n'avons fait aucun mal à nos prisonniers ; nous les avons traités comme devant être bientôt nos amis. Il ne nous convient pas de prévenir le consentement de nos vieillards, ni de les priver d'une si belle occasion de montrer à notre père combien ils